



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 124048

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la situation très dégradée de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée. À la rentrée scolaire 2012, en dépit des nombreuses interventions de députés de l'opposition, plus de la moitié des élèves de terminale de l'enseignement général des lycées, ceux de la filière scientifique, n'auront plus d'enseignement obligatoire d'histoire et de géographie. Il faut le dire clairement : plus qu'une erreur, c'est une faute contre laquelle les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes ont raison de s'élever. Il lui rappelle que les assurances données par le ministre lors des consultations de novembre 2009 concernant notamment l'ouverture d'une option d'un enseignement d'histoire -géographie de deux heures en terminale S, sont reniées, tout comme celles concernant le rééquilibrage des filières au profit des filières littéraire et économique. Par ailleurs, la réforme des lycées telle qu'elle a été faite, conduit à rendre impossible la mise en application des programmes d'histoire géographie dans les classes de premières puisque les nouveaux programmes concentrent en une année des contenus répartis auparavant sur deux années (première et terminale). Il lui demande donc de tenir compte des revendications en faveur d'une revalorisation des filières littéraire et économique, mais aussi de bien vouloir reconsidérer la question de l'enseignement de l'histoire et de la géographie en classe de terminale Scientifique et les rendant obligatoires pour au moins deux heures par semaine.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124048

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12974

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)